



Séance du 30 septembre 2026

MAIRIE de SAINT-CANNAT

13760

Effectif du Conseil municipal :

En exercice : 29	Présents : 20	Représentés : 9	Non représentés : 0
------------------	---------------	-----------------	---------------------

N°2026-110	Convention de dépôt d'œuvres avec les Amis du Vieux Saint Cannat	Acte rendu exécutoire après envoi en Sous-préfecture le : 19 OCT. 2026 Publication sur le site internet municipal le : 19 OCT. 2026
-------------------	--	--

L'an deux mille vingt-six et le trente septembre à dix-huit heures et trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de SAINT-CANNAT, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire le vingt-quatre septembre deux mille vingt-six conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la Présidence de M. Joël LEVI-VALENSI, Maire.

PRESENTS : J. LEVI-VALENSI, D. CAMHI, G. SORBA, D. BARBIER, M. CUTILLO, M. GUILLET, D. JARNIGON, S. BOULINGUEZ, S. BOURAS, B. RIPOLL, C. MARIE, S. ROCHEZ, W. PATERNA, R. MOUNY, J-M. ARNAUD, V. BAUME, A. RUBIOLO, L. MOREL, A. DESLANDES, S. MENEUT.

EXCUSES : O. MORBELLI représenté par D. JARNIGON, O. ILLOUZE représenté par C. MARIE, M. RIBES représenté par D. BARBIER, P. VIDALOU représenté par S. ROCHEZ, N. FRATE représentée par A. RUBIOLO, M-L. VOLAND représentée par J. LEVI-VALENSI, N. TRONC représentée par S. BOULINGUEZ, R. PEYROL représenté par G. SORBA, A. CHIABRANDO représenté par W. PATERNA.

Secrétaire de séance : Mickaël CUTILLO

Dans le cadre de travaux de rénovation de la salle du 4 septembre, la Municipalité doit reloger les activités d'ALSH dans l'Espace Suffren.

Les œuvres patrimoniales, appartenant aux Amis du vieux Saint Cannat (AVSC), actuellement exposées au rez-de-chaussée de l'Espace Suffren doivent donc être stockées ailleurs jusqu'à la réouverture de la salle du 4 septembre et de l'Espace jeune en 2027.

Ces œuvres sont des photos anciennes, des tableaux, des objets agraires dont une ventarelle et un harmonium.

Le seul endroit disponible pour les stocker se trouve à l'étage au-dessus des bureaux des service techniques.

Les AVSC ont procédé à l'estimation des œuvres et objets, pour un montant total de 4.140 €, avec une valeur de 600 € pour l'harmonium et de 400 € pour la ventarelle.

Après vérification auprès de notre assureur, les œuvres et objets ne peuvent pas être assurés dans la mesure où le site de stockage ne répond pas aux normes de sécurité pour des objets patrimoniaux ou artistiques, et que ces objets appartiennent à un tiers.

Or, les objets référencés Musées de France doivent absolument être assurés s'ils sont déplacés.

Des discussions doivent encore être menées avec les Amis du Vieux Saint Cannat pour finaliser la convention.

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE :**

- De mandater Monsieur le maire pour finaliser la convention de dépôts avec les Amis du Vieux Saint Cannat,
- D'autoriser Monsieur le maire, ou en son absence durable Madame l'adjointe à la Culture, à l'éducation et à l'information, à signer la version définitive.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Marseille ou sur l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Délibéré à Saint-Cannat les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance,
Mickaël CUTILLO



Le Maire,
Joël LEVI-VALENSI



Actes Soumis au Contrôle de Légalité

Actes en cours

Création d'acte

Recherche

Acte à classer



Imprimer



Imprimer l'acte avec le tampon AR



Envoyer

2026-110

1

En préparation

2

En attente retour
Préfecture

3

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-10-19T09-13-27.00 (MI273233384)

Identifiant unique de l'acte : 013-211300918-20260930-2026-110-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Convention de dépôts d'oeuvre avec les Amis du Vieux
Saint Cannat

Date de décision : 30/09/2026



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communes

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [2026-110 Convention de dépôts d'oeuvres avec les
AVSC.PDF](#)

Multicanal : Non

Annuler

Classer

Préparé

Date 19/10/26 à 09:13

Par [ELSENHEIMER Sophie](#)

Transmis

Date 19/10/26 à 09:13

Par [ELSENHEIMER Sophie](#)

Accusé de réception

Date 19/10/26 à 09:18